

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	09
----	----	----

SEANCE DU 03.02.2011

L'an deux mille onze et le jeudi trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -
Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN
JM TARDIF – L. CHALVET –
G. MERCA – JP ROGIER

Absents : *Excusés* : Mme ESPENEL Marie-Danielle – Mr ANDRE Christian

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Date de la convocation :
21.01.2011

Date d'affichage :
08.02.2011

Objet de la délibération :
AUTORISATION AU MAIRE
A SIGNER LA CONVENTION
DE PARTENARIAT
FINANCIER AVEC
L'ASSOCIATION JEUNESSE
ANIMATIONS LOISIRS POUR
2010

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de régularisation pour l'année 2010 entre la commune de BEAULIEU et l'association Jeunesse Animations Loisirs.

Cette convention définit les conditions de partenariat financier entre l'association Jeunesse Animations Loisirs et la commune de BEAULIEU pour l'année 2010. Elle permettra de demander une aide à la Caisse d'Allocations Familiales.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat financier entre la Commune de BEAULIEU et l'association Jeunesse Animations Loisirs pour l'année 2010 et à demander une aide à la Caisse d'Allocations Familiales ;
- S'ENGAGE à voter au Budget 2011, la participation financière correspondant à l'année 2010.

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 08.02.2011

Certifié conforme,

Le Maire,
J.F BORIE,

Le Maire,
JF BORIE,